

Problèmes en cascade à la Clairière

GENÈVE • Rien ne va plus au centre de détention pour mineurs de la Clairière. Sa directrice en a été écartée à la suite d'une série de fugues et cette décision fait des vagues.

LAURA DROMPT

La Clairière, centre d'observation et de détention pour mineurs, souffre de problèmes endémiques. Et les cinq évasions constatées entre jeudi 16 et samedi 18 août ont encore péjoré la situation, puisqu'un article de *La Tribune de Genève* nous apprenait hier que Dominique Roulin, la directrice du centre, en avait été écartée. Cette décision n'est pas du goût de tous et d'aucuns dénoncent une action injustifiée, à l'encontre d'une personne appréciée et compétente dans son domaine. Le codirecteur de la Clairière étant en congé maladie, la gestion de l'établissement a été attribuée à Sandra Favre, par ailleurs directrice générale ad intérim de l'Office pénitentiaire genevois (OFFEN). Or beaucoup lui reprochent son manque d'expérience dans le domaine de la gestion de centres de détention et s'étonnent de sa nomination.

Tensions internes et restrictions budgétaires

Indubitablement, une partie du problème réside dans le manque de moyens de la Clairière. «Le personnel est démuné», se désole Pierre-Alain Dufey, vice-président du syndicat des gardiens de prison. «Tant qu'on ne fera rien, la situation continuera à empirer. Aujourd'hui, il arrive que les gardiens se trouvent seuls avec cinq ou six détenus en promenade. Si l'un d'entre eux s'échappe, que voulez-vous faire? Lui courir après et laisser les cinq autres?» Pierre-Alain Dufey avait déjà évoqué ces problèmes plusieurs mois en arrière, sans obtenir plus d'effectifs. La faute à un budget bloqué, mais aussi à «un manque total de vision d'avenir par le politique», remarque-t-il.

«Ici, ça n'est pas une grande colonie de vacances. Ces ados sont avant tout des détenus et nous, gardiens, devons protéger les personnes et éviter les fugues avant tout», poursuit-il. Ces propos mettent en lumière une faille de la Clairière: deux visions éducatives s'y opposent. Car d'autres estiment qu'il faut mettre l'accent sur l'écoute et la dialogue avec ces mineurs, et préfèrent une approche plus sociale. Ancienne pasteur, Dominique Roulin est de ceux-là et doit donc faire face à une division au sein du personnel quant à la conduite à tenir face aux détenus mineurs.

Plus grave que ces dissensions internes, des voix internes et externes



La décision d'écartier Dominique Roulin (ci-dessus) n'est pas du goût de tous à la Clairière. D'aucuns dénoncent une action injustifiée, à l'encontre d'une personne appréciée et compétente dans son domaine. JEAN-PATRICK DI SILVESTRO

s'inquiètent du choix de Sandra Favre comme directrice par intérim. Pierre-Alain Dufey remarque: «Elle a débarqué dans le domaine. Elle a dû apprendre et faire sa place, mais elle n'est pas forcément la plus qualifiée pour ce poste.» Même son de cloche, quoique bien plus critique, du côté d'autres personnes qui ont eu affaire au centre de la Clairière. Car selon plusieurs observateurs proches du dossier, Sandra Favre est comptable, et n'aurait pas d'expérience particulière dans le monde carcéral ou social. C'est Isabel Rochat qui l'avait nommée à la tête de l'OFFEN au mois de février, à la suite d'un audit catastrophique sur la direction de cet organe.

Du côté de la commission des visiteurs officiels, le libéral Renaud Gautier affirme que Dominique Roulin «a fait un travail extraordinaire, et est appréciée par un grand nombre d'acteurs de la justice des mineurs». La socialiste Loly Bolay et la PLR Christiane Favre partagent cet avis.

Les exigences de Berne

Dominique Roulin ferait en fait les frais d'une pression interne et se verrait constamment mettre des bâtons dans les roues. «On en a fait un bouc émissaire, dans cette histoire. Elle avait dû s'absenter, lorsque se sont produites les dernières éva-

sions, et on ne l'a même pas avertie de la situation», indique-t-on sous couvert d'anonymat.

Ni Dominique Roulin ni Sandra Favre n'étaient joignables hier pour donner leur vision des faits. Au Département de la sécurité (DS), aucune information ne filtrait, si ce n'est pour dire que «le DS est en phase d'analyse» et que rien ne pourra être dit avant plusieurs mois.

A noter qu'il devient urgent de trouver une solution à ces problèmes. Berne a exigé de la Clairière qu'elle revoie son concept éducatif avant l'automne si elle souhaite toucher la subvention fédérale, se montant à 1,4 million de francs. I

L'Auvernier Jazz Festival sous le signe de la diversité

NEUCHÂTEL • L'événement débute dès demain sur les rives du lac.

Dès demain et jusqu'à dimanche, les rives du lac de Neuchâtel accueilleront la quatrième édition de l'Auvernier Jazz Festival. Avec son souci de sortir le jazz de son image parfois élitiste, la manifestation présente cette année une palette variée des styles musicaux actuels: de la bossa nova au folk en passant par les sonorités cubaines et africaines, la programmation 2012 ratisse large.

La soirée de demain est placée sous le signe de la multiculturalité. Grégory Ott distillera un jazz tendre et mélancolique. Harold Lopez Nussa et Swanmi Jr. produiront un style pimenté de sonorités latines. Enfin, Kora Jazz Trio emmènera les spectateurs du côté de l'Afrique.

Intitulée «Ladies Night», la soirée de samedi verra se produire quatre musiciennes aux influences diverses. Anne-Florence Schneider présentera une musique teintée de bossa nova et de samba. La Neuchâteloise Olivia Pedrolini distillera sa musique à la frontière entre classique, folk et expérimental. Fille de la célèbre chanteuse Dee Dee Bridgewater, China Moses est l'une des têtes d'affiche de cette édition. Trixie Whitley conclura la soirée avec sa musique proche de la pop.

Créé en trois mois en 2009 par une poignée de passionnés de jazz, ce festival se distingue des autres rendez-vous musicaux par son site exceptionnel sur les rives du lac mais aussi par les jam sessions qui se déroulent dans les caveaux d'Auvernier à l'issue des soirées (vendredi et samedi). Désormais bien implanté dans la vie culturelle neuchâteloise, ce petit festival a trouvé son rythme de croisière. CGM

EN BREF

GENÈVE

Un cas de varicelle à Champ-Dollon

Un détenu de Champ-Dollon est atteint de la varicelle, a annoncé hier la prison. Les mesures pour éviter la propagation de la maladie ont immédiatement été prises. Les personnes qui ont été en rapport avec le détenu pendant sa période contagieuse ont subi un contrôle médical. Seules deux d'entre elles présentent un risque. ATS

Cour des comptes: gauche et droite main dans la main

GENÈVE • Le scénario d'une liste gauche-droite pour l'élection de cet automne se profile. Le socialiste François Paychère serait candidat au poste de magistrat titulaire aux côtés du Vert sortant Stanislas Zuin et d'un PDC.

CHRISTIANE PASTEUR

Ce serait une première. Au niveau cantonal du moins. Une liste gauche-droite, avec des représentants des quatre partis gouvernementaux – PDC, PLR, Verts et PS – pour l'élection à la Cour des comptes de cet automne. Etonnant? Certes. C'est pourtant le scénario qui se dessine aujourd'hui.

Les discussions ont commencé en avril déjà à la faveur d'une rencontre entre Stanislas Zuin, actuel président de la Cour des comptes (Verts), et Béatrice Hirsch, présidente du PDC. Daniel Devaud (Ensemble à Gauche), qui a depuis annoncé qu'il ne se représenterait pas (lire nos éditions de lundi et mardi), raconte: «Il s'agissait de voir si deux listes de non agression, une de gauche avec Stanislas Zuin et moi comme titulaires, et une autre de droite avec un candidat PDC étaient envisageables.»

Bon, ça, c'était avant que les relations entre les deux hommes ne se dégradent... A cet égard, la décision du juge d'Ensemble à gauche de ne pas se repré-

senter a été accueillie avec soulagement. Ne restait plus qu'à écartier l'UDC.

Approché début juillet, Yves Nidegger a évidemment poliment, mais fermement, décliné le poste de suppléant qu'on lui offrait pour se lancer dans la bataille aux côtés de ses nouveaux alliés MCG. Ayant été soutenu par toute la droite pour obtenir un poste de magistrat titulaire il y a un an, il n'entendait pas se contenter d'un strapontin cet automne à la faveur d'une subite amnésie démocrate-chrétienne.

Désormais, l'idée d'une liste gauche-droite – autour du magistrat sortant Stanislas Zuin, dont le travail est unanimement salué – faisait son chemin au sein des partis de gouvernement. «Le but est de faire une liste plus pointue en termes de compétences et moins politisée», explique Béatrice Hirsch.

«On était suspendu à la décision de Daniel Devaud depuis un mois. La situation s'est enfin décantée lundi et nous pouvons revendiquer un siège»,

reconnait Alberto Velasco, député et membre du comité directeur du PS. Avec un candidat qui pourrait mettre tout le monde d'accord: François Paychère. Juge à la Cour de justice, ancien substitut de Bernard Bertossa, il avait été, en 2008, le candidat malheureux de la gauche face à Daniel Zappelli pour le poste de procureur général.

La droite pourrait-elle renoncer à tenter d'emporter une majorité à la Cour des comptes? Et le PLR se désister au profit du PDC, dont le magistrat sortant, Stéphane Geiger, avait annoncé depuis longtemps qu'il ne se représenterait pas? Possible. Le PLR a placé les siens au Conseil d'Etat et entend bien faire réélire Olivier Jornot au poste de procureur l'année prochaine. «On attend des magistrats à la Cour des comptes une qualité d'expertise avant un engagement politique», déclare Alain-Dominique Mauris, président du parti. «Dans ce cas, le PLR sera prêt à faire les renoncements nécessaires.»

Ensemble à Gauche s'est également vu proposer un poste de suppléant. «Je ne pense pas que nous soyons intéressés», lâche Pierre Vanek, secrétaire de Solidarités. Il est vrai que les suppléants, durant l'actuelle législature, auront singulièrement eu le sentiment de servir de pots de fleurs. Et pour cause, ils n'auront tout simplement pas participé aux travaux des juges titulaires.

La volonté de «dépolitiser» la Cour des comptes, de transformer l'élection en un débat «technique» autour d'un collège d'«experts» semble soudainement largement partagée. Reste une question: la démocratie sort-elle grandie de cette répartition des postes prélectorale?

Pour Alberto Velasco, il s'agit de mettre en avant une «liste républicaine pour faire barrage à l'extrême-droite». Pierre Vanek se montre plus réservé: «Le débat sera forcément politique, et c'est légitime lors d'une élection populaire. Quant aux citoyens, ils n'auront pas de véritable choix.» I

DANIEL DEVAUD PRÊT À RÉPONDRE AUX INTERROGATIONS

Dans une lettre écrite à son parti, et dont nous nous sommes fait l'écho ici même, Daniel Devaud évoque des dysfonctionnements à la Cour des comptes. Par ailleurs, le bureau du Grand Conseil, autorité de surveillance de la Cour, a été saisi par le président de la Cour des comptes au sujet de «difficultés internes». Daniel Devaud nous fait savoir qu'il a informé le Grand Conseil par courrier, lundi, qu'il se tenait à sa disposition pour répondre à ses éventuelles interrogations. «Je l'ai aussi rendu attentif à mon secret de fonction découlant aussi bien de mon activité à la Cour des comptes que de mon activité passée au conseil de la Caisse de retraite des magistrats du pouvoir judiciaire», ajoute-t-il. CPR